

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2024 - (N° 1682)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 1475

présenté par

Mme Chassaniol, M. Gouffier Valente, Mme Rilhac, Mme Brugnera, M. Fugit, M. Pellerin,
M. Ardouin et M. Haury

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 39, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.